



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 530

Texte de la question

ÉDUCATION

M. le président. La parole est à M. Pascal Deguilhem, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Pascal Deguilhem. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le ministre, que le 15 mai, c'est-à-dire demain, sera une grande journée de mobilisation contre votre projet de réforme des programmes scolaires dans le primaire et contre les milliers de suppressions de postes prévues dans les établissements pour la rentrée 2008. Depuis plusieurs semaines, les lycéens ont exprimé leur désaccord et leur inquiétude quant à leur avenir, et je veux saluer ici la grande responsabilité dont a fait preuve leur mouvement depuis le début de cette mobilisation.

Monsieur le ministre nous ne partageons pas votre conception de la réforme, qui vise essentiellement à réduire, non seulement en quantité, mais aussi en qualité. Vous répondez toujours à ceux qui s'insurgent contre les suppressions de postes pour les rentrées à venir que la qualité de l'enseignement ne se mesure pas au nombre d'enseignants. Certes, mais réduire le nombre d'enseignants, c'est augmenter le nombre d'élèves par classe, et donc réduire l'offre éducative, abaisser la qualité de la prise en charge de chaque élève et aller à l'encontre de l'objectif auquel nous sommes très attachés : la réussite pour tous.

Pensez-vous bâtir un enseignement de qualité et lutter contre l'échec scolaire en confiant l'aide aux élèves les plus en difficulté à des personnels qui n'ont aucune qualification et sont souvent très mal payés ? (" C'est vrai ! " *sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Vous affirmez vouloir tenir le cap de la réforme, mais il est des caps plus dangereux que d'autres ! La réforme que vous souhaitez engager vise essentiellement à masquer les conséquences funestes des suppressions massives de postes dans l'éducation. En prônant l'indifférenciation généralisée entre tous les élèves, elle constitue, en termes de pédagogie, un formidable retour en arrière.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. C'est le contraire !

M. Pascal Deguilhem. Elle est également menée de manière totalement arbitraire et unilatérale.

Monsieur le ministre, vous pouvez juger qu'il ne sert à rien de défiler, que c'est une " bouffonnerie ", mais à la veille d'un mouvement dont personne ne peut se réjouir (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), l'inquiétude grandit dans la communauté éducative. Ma question sera donc simple : comptez-vous revenir sur la réduction du nombre d'enseignants et de personnels dès la rentrée 2008 ? (" Non ! " *sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Demanderez-vous un collectif budgétaire afin d'assurer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Non, monsieur le député, je ne compte pas revenir sur les suppressions d'emplois prévues (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), pour la bonne raison que je n'ai pas l'intention de transférer aux élèves des générations futures, outre le poids de cartables déjà trop chargés, celui de la dette. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Michel Sapin. Démagogue !

M. le ministre de l'éducation nationale. Je le ferais bien volontiers, toutefois, s'il était démontré que les moyens que nous avons mis à disposition du système éducatif l'avaient aidé à se reconsidérer et à se réformer. Or, je crois tout au contraire que l'accumulation systématique de moyens et de postes, qui a conduit à doubler en quinze ans le budget de l'éducation nationale, n'a pas permis de poser les questions de fond. Pourquoi ne sommes-nous pas efficaces ? Pourquoi ne sommes-nous pas performants ?

M. Julien Dray. Peut-être parce que nous avons un mauvais ministre !

M. le ministre de l'éducation nationale. Pourquoi sommes-nous de plus en plus mal classés alors que nous dépensons tellement plus que les autres ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. Henri Emmanuelli. Cela ne veut rien dire ! C'est lamentable !

M. le ministre de l'éducation nationale. Je n'ai évidemment rien contre l'idée d'un budget de la nation généreux pour l'école, mais nous devons nous poser la question de l'efficacité.

Les lycéens, que vous avez cités, l'ont, eux, compris. Lorsque je les ai rencontrés, ils ont dit ne plus se reconnaître dans les slogans destinés à réclamer toujours plus. Ils nous ont demandé de leur parler du contenu de la réforme, de l'assistance éducative, de l'orientation, du temps consacré au travail autonome, d'un système modulaire, bref, de tout ce qui permettra d'accompagner les élèves et de les aider à résister aux difficultés et à éviter l'échec, surtout lorsque celui-ci est corrélé à l'échec social. Mais ils ne nous ont pas demandé de faire pleuvoir les postes ! C'est ce que tout le monde a fait avant nous, sans le moindre résultat ; cela ne nous a pas empêchés de perdre des places dans les classements internationaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Deguilhem](#)

Circonscription : Dordogne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 530

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mai 2008